

FICHE DE POSTE

Agent de sécurité incendie de prévention et de sécurité des personnes et des biens.

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTIF DU POSTE
Fonction Publique Hospitalière : GHSA Direction : Direction des Services Techniques et logistiques Site : Le travail se déroule sur le site du Centre Hospitalier de Rethel.	Intitulé du poste : Agent de sécurité Corps : Ouvrier professionnel qualifié Catégorie : C Statut : Titulaire de la fonction publique hospitalière ou personnel contractuel.

Profil général du poste :

Sous la responsabilité du Directeur des services techniques et logistiques et du responsable du service de sécurité incendie, prévention et sûreté du Centre Hospitalier et de l'EHPAD de Rethel, l'agent de sécurité titulaire du SSIAP 1 ou 2 et idéalement d'une qualification d'agent de prévention et de sûreté assure les missions de prévention du risque incendie et de surveillance du site, en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Exigence complémentaire : Permis de conduire catégorie B obligatoire.

Activités

1. - Le risque incendie :

Au quotidien

- Traiter l'alarme et intervenir en application de nos procédures incendie.
- Exploiter les SSI (dont la supervision incendie)
- Tenir à jour le registre de sécurité
- Organiser des rondes pour prévenir et détecter les risques d'incendie et de panique, y compris dans les locaux non occupés.
- Assurer la vacuité et la permanence des cheminements d'évacuation jusqu'à la voie publique.
- Réaliser les vérifications, les contrôles périodiques et la surveillance des moyens de secours.
- Veiller au bon fonctionnement du matériel et des équipements de protection contre l'incendie, d'en effectuer ou de faire effectuer les essais et l'entretien.
- Rédiger les permis de feu aux entreprises extérieures
- Assurer la sensibilisation du personnel au respect des règles de prévention du risque incendie.
- Assurer la veille réglementaire.

En cas de feu

- Connaître et de faire appliquer les consignes en cas d'incendie, notamment pour ce qui concerne les dispositions mises en œuvre pour l'évacuation des personnes en situation de handicap.
- Diriger les secours en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers, puis de se mettre à la disposition du chef de détachement d'intervention des sapeurs-pompiers.
- Prendre éventuellement, sous l'autorité de l'exploitant, les premières mesures de sécurité.

2. Le risque technique :

- Assurer la première intervention technique en amont de l'astreinte atelier.
- Procéder à l'iso-nivelage des ascenseurs pour permettre l'évacuation des personnes bloquées (formation obligatoire).
- Réaliser le périmètre de sécurité sur des zones présentant des risques d'accident.
- Permettre, avec nos moyens de liaison radio, une communication inter services en cas de défaillance majeure.
- Prendre éventuellement, sous l'autorité de l'administrateur de garde, les premières mesures de sécurité.

3. Le risque sanitaire

- Assurer la signalisation et le balisage du Plan Blanc,
- Participer aux Plans Gripes COVID 19 et NRBC

4. Le risque attentat

- Veiller au respect des postures « VIGIPIRATE »
- Participer à sa prévention

5. La prévention et la sûreté

- Assurer la surveillance des systèmes de vidéo-protection sur le périmètre du GHSA
- Participer à l'assistance des personnels soignants
- Assurer la gestion des accès sécurisés via SALTO
- Désamorcer les situations conflictuelles

Savoir-Faire

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques / particulières, dans son domaine de compétence

07/05/2026

- Identifier / Analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Observer et rendre compte des situations rencontrées
- Sensibiliser et informer les personnels et les utilisateurs dans son domaine de compétence
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier
- Accueillir et orienter des personnes, des groupes, des publics
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Traiter et résoudre des situations agressives ou conflictuelles

Savoir-être

- Capacités relationnelles.
- Sens de la responsabilité.
- Esprit de décision et d'initiative.
- Autonomie.
- Disponibilité.
- Capacité à travailler en équipe.
- Discrétion.
- Respect des individus et des règles institutionnelles.
- Maîtrise de soi.
- Loyauté institutionnelle.

REMUNERATION

- Statutaire et régime indemnitaire.

HORAIRES

- 8h00 / 20h00.
- 20h00 / 8h00.

Contraintes spécifiques du poste

- Travail en vacation de 12h00.
- Travail les dimanches et jours fériés.
- Travail de nuit.
- Aptitude physique conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005.

Fait le 07/05/2026